

Grèbe huppé : oiseau de l'année 2019 en Grand Est

L'objectif de l'action « Oiseau de l'année » est triple :

- mettre à l'honneur une espèce et lancer des actions de communication
- développer la connaissance sur sa répartition et ses effectifs dans le Grand Est
- engager des actions de protection si nécessaire.

Le **premier objectif** sera atteint avec la publication et la diffusion du dépliant. Il encourage nos membres à observer les Grèbes huppés et à saisir leurs observations dans nos bases « faune ».

Les données saisies permettront de parfaire notre connaissance sur la répartition grâce à une participation massive de nos membres à l'enquête.

Deuxième objectif : avoir des données quantitatives. Cette action concerne des observateurs qui accepteront de faire des recensements exhaustifs sur un site (= un étang, une gravière, une portion de rivière ou de fleuve).

L'observateur réalisera alors une ou plusieurs sorties et donnera en fin de saison un effectif le plus précis possible des Grèbes huppés présents sur le site choisi.

Le rendu pourra se faire sur « papier » ou sur un questionnaire en ligne. Sauf exception, il n'y aura qu'un seul responsable par site (ou deux ou plusieurs personnes qui coordonnent leur recensement pour des grands sites).

Protocole : En période de reproduction, on peut distinguer 3 catégories d'oiseaux :

- les couples nicheurs avec poussins
- les couples cantonnés qui parquent mais ne réussissent pas leur reproduction (donc sans poussins)
- les adultes non nicheurs qui se rassemblent au cours de l'été en groupes parfois importants.

Pour les recensements de ces oiseaux, trois possibilités :

- Si une seule sortie est faite, la programmer entre mi-juin et mi-juillet pour recenser au mieux les 3 catégories d'oiseaux...
- Mais si possible faire plutôt deux sorties (une mi-juin et l'autre mi-juillet)
- voire au mieux trois sorties (mi-juin pour les nichées précoces et les couples cantonnés, puis mi-juillet pour les familles et une 3e en août pour les familles tardives et les groupes d'adultes non nicheurs).

Trois week-ends clés sont proposés pour effectuer ces comptages : 15 et 16 juin, puis 13 et 14 juillet et enfin 15 au 18 août. Mais chaque observateur pourra choisir les dates qui lui conviennent.

Chaque responsable de site donnera son estimation de la population de Grèbe huppé sur le site suivi avec les 3 catégories (sur une fiche réponse), les données brutes seront saisies sur les faunes Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine (le détail des 3 catégories pourra être précisé dans les remarques de l'observation).

Ces fiches réponses permettront de faire une estimation de la population de Grèbe huppé sur l'ensemble du Grand Est, en espérant la couverture la plus exhaustive possible.

La répartition des observateurs par site est en cours... Merci d'avance à chaque participant.

Troisième objectif : engager des actions de conservation. Ce sera une conséquence des observations et des dénombrements effectués, par exemple limiter les dérangements liés à des activités nautiques ou piscicoles, favoriser la nidification par divers aménagements, etc.